

Intégrer

2026

SCIENCES PO

SOLIDARITÉS LE VIVANT

Épreuve de questions contemporaines

CONCOURS COMMUN DES IEP

Jérôme Calauzènes • Ghislain Tranié

Tout pour faire la différence

20 SUJETS
CORRIGÉS



La méthode pour réussir la dissertation



Tout le cours sur les deux thèmes



Une approche pluridisciplinaire



Les enjeux contemporains
décryptés



Les références à connaître



De nombreux sujets corrigés

OFFERT EN LIGNE

- + 4 copies commentées,
de candidats 2024 et 2025
- + de sujets corrigés
- + l'actu 2025-2026
mois par mois
- + des vidéos
d'approfondissement
sur les deux thèmes

Vuibert
N°1 DES CONCOURS

Intégrer

2026

SCIENCES PO

SOLIDARITÉS LE VIVANT

Épreuve de questions contemporaines

CONCOURS COMMUN DES IEP

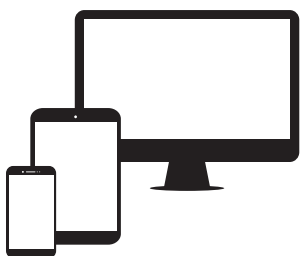
Jérôme Calauzènes

Agrégé d'histoire, actuellement professeur en CPGE ECG
au lycée Ampère de Lyon, à l'UCLY et en classes prépas
Sciences Po (PGE PGO), il a été correcteur des épreuves d'histoire
et de questions contemporaines au concours commun

Ghislain Tranié

Docteur en histoire, chargé de cours à l'université Jean-Moulin-Lyon III
et à l'UCLY, professeur au lycée Auguste-et-Louis-Lumière de Lyon

Vuibert



OFFERT EN LIGNE

- 4 copies d'élèves commentées, 2024 et 2025
- des sujets corrigés
- un fil d'actu 2025-2026 mois par mois
- des vidéos focus sur les thèmes 2026

À télécharger sur www.vuibert.fr/site/221145

ISBN : 978-2-311-22114-5

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



Création de la couverture : les PAOistes
Adaptation de la couverture : Séverine Tanguy
Composition : Hervé Soulard

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20 rue des Grands Augustins, F-75006 Paris.

Tél. : 01 44 07 47 70

© Magnard-Vuibert – septembre 2025 – 5 allée de la 2^e DB, 75015 Paris
Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

PARTIE 1. INFORMATIONS SUR VOTRE CONCOURS

1. Présentation du concours commun des IEP	10
A. Statistiques du concours	10
B. Épreuves du concours.....	11
C. Actualité du concours	12
2. L'épreuve de questions contemporaines.....	12
3. Bien se préparer tout au long de l'année	14

PARTIE 2. QUESTIONS CONTEMPORAINES AUTOUR DES SOLIDARITÉS

Introduction

19

Chapitre 1. La solidarité : un principe relativement ancien, progressivement consacré	23
Débat : la France fait-elle figure d'exception en matière de solidarité ?	23
Introduction.....	23
1. Aux origines de l'idée de solidarité.....	24
A. Des solidarités anciennes liées à l'impératif de survie	24
B. Évergétisme, charité et philanthropie : une solidarité intéressée ?	25
C. L'apparition de la notion de solidarité comme idée politique	28
2. Théorisation et concrétisation de la solidarité au XIX ^e siècle.....	30
A. Les précurseurs : le droit et la société contractuelle	30
B. Le solidarisme : l'idée de solidarité comme principe républicain	32
C. Éducation à la solidarité et économie de la solidarité.....	35
3. La solidarité : un principe consacré à partir de la fin du XIX ^e siècle.....	37
A. L'État s'empare de la solidarité	37
B. La solidarité, un principe ancré dans le droit	38
C. La permanence de solidarités hors du champ étatique	41
D. Une solidarité qui tend à s'affranchir des frontières.....	43
Fiche de lecture : Nicolas Duvoux, <i>Le Nouvel Âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques</i>	45

Chapitre 2. Des solidarités multiformes qui se généralisent à toutes les échelles.....	47
Débat : y a-t-il trop de solidarité ? Solidarité et assistanat.....	47
Introduction.....	47
1. Des solidarités du local au global.....	48
A. Des solidarités locales de plus en plus nombreuses.....	48
B. À l'échelle nationale.....	51
C. À l'échelle mondiale.....	54
2. La diversité des formes et des lieux de solidarités.....	56
A. Différents espaces pour les solidarités.....	56
B. Les solidarités : avec qui ? Avec quoi ?.....	59
C. Diverses formes d'engagement solidaire.....	60
3. Des solidarités présentes partout dans le monde selon des modèles très différents.....	63
A. Des solidarités nationales plus ou moins importantes dans les pays développés.....	63
B. Des solidarités nationales croissantes dans les pays émergents.....	67
C. Des solidarités essentiellement locales dans les pays les plus pauvres.....	68
Fiche de lecture : Florine Garlot, <i>Panser les solidarités internationales – (Re)penser la communication solidaire</i>	70
 Chapitre 3. La solidarité : un principe nécessaire à l'efficacité inégale et qui doit se réinventer.....	 73
Débat : augmentation des inégalités ou crise de la solidarité ?.....	73
Introduction.....	73
1. La solidarité, un principe nécessaire.....	74
A. La solidarité est nécessaire face à l'augmentation des inégalités et de la pauvreté.....	74
B. La solidarité est nécessaire face à la montée de l'intolérance.....	76
C. La solidarité est nécessaire pour des raisons morales.....	77
2. Quelle efficacité pour la solidarité ?.....	81
A. Le rôle de la redistribution de la solidarité nationale.....	81
B. Le rôle de la solidarité internationale.....	85
C. Évaluation, expérimentations et débats nécessaires pour juger de l'efficacité de certaines politiques.....	86
3. Des solidarités qui se réinventent.....	88
A. La solidarité écologique : un principe élargi tourné vers l'avenir.....	88
B. L'échelle européenne : un cadre plus efficace pour la solidarité ?.....	91
C. Vers une réinvention de la solidarité ?.....	93
Fiche de lecture : Hauke Brunkhorst, <i>Solidarity – From Civic Friendship to a Global Legal Community</i>	95
 Chapitre 4. Limites, débats et crises des solidarités.....	 97
Débat : peut-il exister un délit d'hospitalité ou de solidarité ?.....	97
Introduction.....	97
1. Le bien-fondé des solidarités en question.....	98
A. Des solidarités toxiques et qui excluent.....	98
B. Des solidarités limitées et instrumentalisées.....	99
C. Le refus de la solidarité.....	101

2. La solidarité au centre de nombreux débats	103
A. Un renouveau de l'idée de solidarité ?	103
B. Solidarité et humanité : quels enjeux ?	105
C. Échelles, réseaux et médias	107
3. Assiste-t-on à une crise des solidarités ?	110
A. Individualisme, égoïsme et hédonisme : aux antipodes de la solidarité.....	110
B. La crise de l'État-providence	112
C. L'État ou la philanthropie : vers la fin des solidarités universelles et un retour des solidarités choisies ?	118
D. La solidarité, une fonction avant tout personnelle ?	120
Fiche de lecture : François Dubet, <i>La Préférence pour l'inégalité</i> , comprendre la crise des solidarités	122

Références et pistes d'approfondissement

124

PARTIE 3. QUESTIONS CONTEMPORAINES AUTOUR DU VIVANT

Introduction

129

Chapitre 1. Le vivant, une histoire plus longue que l'humanité..... 131

Débat.....	131
1. De l'apparition de la vie au règne humain.....	132
A. La Terre avant les humains.....	132
B. De l'émergence de l'Humain à l'Anthropocène	133
C. Après l'humain : utopie ou dystopie du vivant ?	135
2. Une histoire de liens entre domestication, création, et attachements	136
A. Domesticquer le vivant : aux sources de la domination humaine sur le vivant	136
B. Créer le vivant : mythes, utopies et réalités d'une exploitation du vivant	139
C. S'attacher au vivant : liens hérités, liens reconfigurés au sein du vivant	141
3. Faire l'histoire du vivant : des végétaux, des animaux, et du sol.....	144
A. Une histoire du monde animal : l'exemple de la guerre.....	144
B. Une histoire du monde végétal : l'exemple du jardin botanique	145
C. Une histoire du sol : le cas de l'artificialisation	147
Fiche de lecture : Grégory Quenet, <i>Histoire de la pensée écologique</i>	150

Chapitre 2. Le vivant, bien plus qu'une histoire ! 153

Débat.....	153
1. Une question philosophique essentielle pour penser l'humain.....	153
A. L'héritage de la philosophie classique.....	153
B. De nouvelles approches du vivant à l'âge des révolutions.....	156
C. Le vivant, toujours actuel à l'ère des catastrophes	158

2. Une entrée nécessaire pour penser ensemble l'humain et toutes les strates du vivant.....	161
A. Une réflexion déjà constituée au xx ^e siècle	161
B. L'anthropologie du vivant : un objet d'étude en profond renouvellement aujourd'hui.....	162
C. De l'anthropologie du vivant à l'anthropologie de la nature : l'apport de Philippe Descola	164
3. L'émergence d'une sociologie du vivant	166
A. Penser le social à partir de la nature avec Bernard Lahire	166
B. Penser le vivant autrement avec Bruno Latour	168
C. Apprendre de la nature : histoire et actualités du biomimétisme.....	170
Fiche de lecture : J. Baird Callicott, <i>Genèse. Dieu nous a-t-il placés au-dessus de la nature ?</i>	172

Chapitre 3. Le vivant en mouvement. Les cycles de la vie et l'évolution du vivant 175

Débat.....	175
1. À partir de quand ? Des débuts du vivant en débat	175
A. La reproduction, entre biologie, techniques et socialisation	175
B. La reproduction : un enjeu central pour l'État et la société	177
C. La reproduction du vivant est-elle un impératif moral ?	179
2. Comment ? La question de l'évolution au cœur du vivant	181
A. Penser le vivant à la Renaissance par le corps et l'anatomie	181
B. Darwin et ses devanciers : du classement des êtres vivants à la théorie sur l'évolution (xvii ^e -xix ^e siècles)	182
C. Les récupérations idéologiques de l'analyse darwinienne	184
3. Jusqu'où ? Des fins et confins de la vie aux fins du monde	187
A. Vivre éternellement ?	187
B. Vivre dans des milieux où la vie paraît impossible (fonds océaniques, déserts, espace, planètes)	189
C. Ne plus vivre ? Le vivant au défi de la fin de la vie	191
Fiche de lecture : Charles Stépanoff, <i>Attachements.</i> <i>Enquête sur nos liens au-delà de l'humain</i>	194

Chapitre 4. Le vivant, une question résolument politique 197

Débat.....	197
1. Quelles politiques pour le vivant ?	197
A. Politisations de l'écologie.....	197
B. Politiques sanitaires et de la santé	200
C. Politiques éthiques et sociétales	202
2. Quelles polarisations politiques et idéologiques autour du vivant ?	204
A. Le changement climatique : histoire, controverses et défis.....	204
B. Le technosolutionnisme et ses ambiguïtés.....	206
C. Des politiques sur le vivant conditionnées par la réflexion religieuse et idéologique.....	208

3. Quelles sont les conséquences de la politisation du vivant ?	211
A. Une focalisation sur le vivant qui se traduit par des défis concrets.....	211
B. Un outil de remobilisation pour des segments de la société dépolitisés ?	212
C. Un outil de communication pour les entreprises : le greenwashing.....	214
Fiche de lecture : Nastassja Martin, <i>À l'est des rêves. Réponses even aux crises systémiques</i>	217

Références et pistes d'approfondissement 219

Ouvrages	219
Podcasts radiophoniques	221

PARTIE 4. MÉTHODOLOGIE

1. Choisir le sujet	225
2. Bien recopier l'intitulé du sujet sur son brouillon	226
3. Analyser le sujet et définir les termes	227
4. Définir la problématique.....	228
5. Rechercher des idées.....	229
6. Élaborer le plan détaillé au brouillon	230
7. Rédiger l'introduction.....	232
8. Rédiger le développement.....	233
9. Rédiger la conclusion.....	234
10. Se relire	235
11. Gérer le temps	235

PARTIE 5. SUJETS CORRIGÉS

Sujet 1. La solidarité est-elle en crise ?	239
Sujet 2. La solidarité : un principe nécessaire ?	241
Sujet 3. Solidarités et inégalités.....	243
Sujet 4. La solidarité n'est-elle qu'une question d'argent ?	245
Sujet 5. La solidarité, un enjeu politique ?	247
Sujet 6. Faut-il réinventer les solidarités ?	249
Sujet 7. La solidarité et la démocratie	252
Sujet 8. Solidarités et corps	255
Sujet 9. Le vivant a-t-il une histoire ?	257
Sujet 10. Le vivant est-il gouvernable ?	259
Sujet 11. Peut-on faire société avec l'ensemble du vivant ?	261
Sujet 12. Le vivant peut-il être un sujet de droit ?	264
Sujet 13. La crise du vivant peut-elle entraîner l'effondrement de la civilisation ?	267
Sujet 14. Les solidarités humaines doivent-elles s'étendre au vivant non humain ?	270

PARTIE 1

Informations sur votre concours

- 10** 1. Présentation du concours commun des IEP
- 12** 2. L'épreuve de questions contemporaines
- 14** 3. Bien se préparer tout au long de l'année

1 Présentation du concours commun des IEP

Le concours est organisé conjointement par les instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse.

La sélection est drastique (10,9% en 2025 contre 14,5 % en 2019). Les chiffres sont cependant différents en fonction des IEP. Pour 2024, Parcoursup indique les taux de sélectivité suivants :

- Lille : 4,7 %
- Lyon (campus de Lyon) : 7,4 %
- Strasbourg : 10,3 %
- Aix : 10 %
- Rennes : 12,2 %
- Saint-Germain-en-Laye : 13,2 %
- Toulouse : 13,1 %

Le concours étant très sélectif, il faut s'y préparer !

IEP	Nombre de places	Nombre de candidats	Rang du dernier admis
Lille	190	12 363	585
Lyon (campus de Lyon)	185	12 363	912
Strasbourg	185	12 363	1 271
Aix	150	12 363	1 231
Rennes	145	12 363	1 508
Saint-Germain-en-Laye	100	12 363	1 638
Toulouse	160	12 363	1 617

D'après <https://etudiant.lefigaro.fr/>

Deux axes de préparation s'imposent :

– acquérir des **connaissances de fond**. Le fond consiste en une culture assimilée jour après jour et dont cet ouvrage constitue un atout important ;

– cultiver des **qualités de forme**. La forme consiste en une maîtrise de la dissertation, exercice scolaire très ancien, précisément réglé et parfaitement accessible à condition de s'entraîner tout au long de la scolarité. Il est nécessaire de travailler régulièrement également afin de maîtriser la langue (orthographe, grammaire et conjugaisons notamment) pour pouvoir adopter un style convenable, un registre de langue correct voire soutenu.

A. Statistiques du concours

Les statistiques diffusées par le site dédié au concours commun (www.reseau-scpo.fr) révèlent qu'une année de préparation après le baccalauréat donne plus de chances de réussir.

En 2024, 12 363 candidats ont confirmé le vœu des 7 IEP du concours commun sur Parcoursup pour 1 163 places proposées. Le nombre de candidats est légèrement en hausse par rapport à 2023 (11 828 candidats).

Le réseau Sciences Po ne publie plus de statistiques détaillées dans son rapport de jury quant aux notes. On peut cependant se fonder sur celles du concours 2019 qui n'ont pas vraiment évolué :

- Moyenne du 1^{er} admis : 17,17/20.
- Moyenne du dernier admis de la liste principale : 12,02/20.
- Moyenne du dernier admis sur la liste complémentaire : 11,67/20.

B. Épreuves du concours

Le concours s'articule autour de **trois épreuves** :

• Questions contemporaines

Durée : 3 heures.

Coefficient : 3.

Forme : dissertation, un sujet à choisir parmi deux thèmes (par exemple, « la peur » et « l'alimentation » en 2023).

• Histoire

Durée : 2 heures.

Coefficient : 3.

Forme : analyse de documents guidée par une consigne, un seul sujet sur le programme « Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours. Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930 ». Une bibliographie indicative est fournie.

• Langue vivante

Durée : 1 heure.

Coefficient : 2.

Choix : anglais, allemand, espagnol ou italien.

Forme : deux exercices (questions de compréhension et essai, absence de QCM).

➔ L'admission est prononcée à partir des notes obtenues à ces trois épreuves en tenant compte de leur coefficient.

Tableau synoptique des épreuves et coefficients

Épreuves	Coefficient
Questions contemporaines (dissertation, 3h)	3
Histoire (étude de documents, 2h)	3
Langue vivante (texte, questions de compréhension et essai)	2
TOTAL	8

C. Actualité du concours

L'édition 2026 du concours commun se déroulera **le samedi 25 avril 2026**.

Le concours est accessible aussi bien aux élèves passant le bac en 2026 qu'à ceux qui l'ont obtenu en 2025. Les inscriptions se feront via Parcoursup à partir de la date d'ouverture de la plate-forme. Les candidats devront s'acquitter de frais d'inscription s'élevant à 210 euros (40 euros pour les candidats boursiers).

2 L'épreuve de questions contemporaines

Il s'agit d'une épreuve de culture générale. Elle revêt la forme d'une dissertation à réaliser en trois heures, pour un coefficient 3 sur un total de 9. Le candidat choisit, parmi les deux énoncés proposés, le sujet qu'il désire traiter. Chaque sujet correspond généralement à un thème mais, parfois, l'un des deux peut être transversal. Par exemple, en 2022, les deux sujets étaient : « Faut-il avoir peur des révolutions ? » et « La peur, une arme politique ? ». Les deux portaient donc sur le thème de la peur et le premier croisait les deux thématiques, à savoir la peur et les révolutions. Il n'y a donc pas eu de sujet uniquement sur les révolutions. Il n'est d'ailleurs pas impossible, si l'on en croit le règlement du concours, que les deux sujets portent sur le même thème. En 2023, cependant, les sujets ont porté chacun sur un thème : « Ce que la peur fait aux sociétés » et « L'alimentation est-elle un enjeu politique ? ». Pour la session 2026, les thèmes sont : « Solidarités » et « Le vivant ».

On n'attend pas du candidat qu'il fasse preuve d'une culture érudite ni qu'il soit un spécialiste du sujet traité, seulement qu'il se révèle être un bon élève de terminale qui sache établir des liens entre l'histoire, la géographie, la philosophie, la littérature, l'économie, le droit, la sociologie, les sciences... Le candidat doit également suivre régulièrement l'actualité, notamment au prisme des deux thèmes proposés.

Le style doit être simple, clair, objectif, non dépourvu d'élégance mais non pompeux pour autant, en évitant autant que possible les fautes d'orthographe et de syntaxe (au-delà de dix fautes, le correcteur peut retirer des points). Il faut aussi savoir construire un plan progressif, clair et rigoureux, sans longueurs ni répétitions ni digressions. Enfin, les propos tenus doivent être denses, démonstratifs et convaincants.

Sur quels points les correcteurs évaluent-ils les candidats ? Il s'agit de déterminer si le candidat s'intéresse aux débats qui traversent la société et s'il sait les présenter de manière rigoureuse et problématisée. Les exemples (faits, controverses) sont à ce titre très importants. Ils devront être utilisés à bon escient et reliés à l'argumentation principale par des liens logiques et des transitions bien rédigées.

ANNALES DU CONCOURS

Thèmes 2025 : Le corps et Solidarités.

Sujet 1 : La solidarité, vecteur de citoyenneté

ou

Sujet 2 : Le corps : une affaire d'État ?

Thèmes 2024 : L'alimentation et le corps

Sujet 1 : Le corps est-il objet de pouvoir ?

ou

Sujet 2 : L'Homme est-il ce qu'il mange ?

Thèmes 2023 : La peur et l'alimentation

Sujet n° 1 : Ce que la peur fait aux sociétés

ou

Sujet n° 2 : L'alimentation est-elle un enjeu politique ?

Thèmes 2022 : La peur et Révolutions

Sujet n° 1 : Faut-il avoir peur des révolutions ?

ou

Sujet n° 2 : La peur, une arme politique ?

Thèmes 2020 et 2021 : Le secret et Révolutions

2021, sujet n° 1 : À la lumière de vos références historiques, culturelles ou artistiques, pensez-vous que les révolutions font table rase du passé ?

ou

2021, sujet n° 2 : À la lumière de vos expériences et de vos lectures, pensez-vous encore possible de préserver le secret aujourd'hui ?

Pas de concours en 2020

Thèmes 2019 : Le secret et Le numérique

Sujet n° 1 : Faut-il tout dématérialiser ?

ou

Sujet n° 2 : Les institutions démocratiques peuvent-elles reposer sur le secret ?

Thèmes 2018 : La ville et Les radicalités

Sujet n° 1 : Les villes sont-elles en crise ?

ou

Sujet n° 2 : Peut-on à la fois être radical et démocrate ?

Thèmes 2017 : La sécurité et La mémoire

Sujet n° 1 : Le risque zéro est-il possible ?

ou

Sujet n° 2 : Comment comprendre aujourd'hui la notion de mémoire nationale ?

Thèmes 2016 : L'école et La démocratie

Sujet n° 1 : Le système d'enseignement en France vous paraît-il assurer l'égalité des chances ?

ou

Sujet n° 2 : La démocratie donne-t-elle le pouvoir au peuple ?

Thèmes 2015 : La famille et La mondialisation

Sujet n° 1 : La famille a-t-elle un avenir ?

ou

Sujet n° 2 : Mondialisation et contestations

Thèmes 2014 : Le travail et La culture

Sujet n° 1 : Le travail est-il toujours un facteur d'intégration sociale ?

ou

Sujet n° 2 : La mondialisation de la culture conduit-elle à l'uniformisation ?

Thèmes 2013 : La science et La justice

Sujet n° 1 : Doit-on faire confiance à la justice ?

ou

Sujet n° 2 : La science est-elle l'affaire de tous ?

Thèmes 2012 : Le sport et La religion

Sujet n° 1 : Le sport, une affaire d'État(s) ?

ou

Sujet n° 2 : La laïcité, garantie des libertés religieuses ?

Thèmes 2011 : Les frontières et L'argent

Sujet n° 1 : Argent et démocratie.

ou

Sujet n° 2 : Les pouvoirs ont-ils besoin de frontières ?

3 Bien se préparer tout au long de l'année

Le réseau Sciences Po propose chaque année une bibliographie. Si au départ, quelques livres seulement étaient proposés, en plus de films et ouvrages de fictions, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La bibliographie relative aux solidarités comporte plus de 20 ouvrages. Il est donc impossible de tous les lire en un an. Vous devez en sélectionner deux ou trois par thème, les lire et les fichier afin de retenir les idées principales, des exemples voire quelques citations.

Au-delà des connaissances acquises tout au long de la scolarité, notamment au cours de l'année de Terminale, une bonne préparation au concours passe par la lecture quotidienne ou quasi quotidienne de supports d'information généralistes et de qualité. Il vous est fortement conseillé de lire :

- un quotidien (au moins deux ou trois fois par semaine). Consultez les pages « *Débats* » (*Le Monde* en particulier) qui présentent des avis argumentés de spécialistes sur certaines questions et qui peuvent être repris ;
- un hebdomadaire par semaine (*L'Express*, *Le Point*, *L'Obs*) ;

**Bibliographie
sur le thème**



www.lienmini.fr/221145_01

- un journal lié à l'international : *Courrier International*, *Le Monde diplomatique* (ce dernier ayant l'intérêt d'avoir un argumentaire original et souvent contestataire) ;
- des sites d'information en ligne comme *Mediapart* ou *Le Huffington Post*.

L'écoute régulière de certaines émissions de radio peut aussi être bénéfique. Les **podcasts de Radio France** sont très utiles pour ce genre d'épreuve : revues de presse nationale et internationale, éditos politiques et économiques, émissions sur l'international (notamment *Géopolitique* sur France Inter ou *Les Enjeux internationaux* sur France Culture), émissions sur l'histoire (*Le Cours de l'histoire* et *Concordance des temps* sur France Culture), sur la philosophie (*Les Chemins de la philosophie* sur France Culture), etc.

Il faut prendre en compte la complémentarité entre votre préparation au baccalauréat et celle du concours commun. Les cours de philosophie, d'histoire-géographie, d'enseignement moral et civique, de français mais aussi des spécialités sont utiles à cette épreuve.

Il est conseillé de faire des **fiches d'actualité** sur des thèmes qui sont liés aux questions au programme, sur le modèle des encadrés « *Repères* » présentés dans cet ouvrage. Elles peuvent être complétées en fonction de l'évolution de l'actualité.

Il est enfin intéressant d'imaginer **des sujets à traiter**, sur le modèle de ceux présentés à la fin de cet ouvrage. Un bon étudiant est celui qui sait inventer des sujets, car cela signifie qu'il est capable de déceler les pièges des intitulés.

Une préparation efficace implique également de s'entraîner à traiter des sujets types en rédigeant systématiquement en une heure vingt-cinq une introduction, un plan détaillé et une conclusion (voir, à titre d'exemple, les sujets corrigés présentés dans la quatrième partie de l'ouvrage).

Travailler en groupe et mutualiser le travail accompli sont également nécessaires.

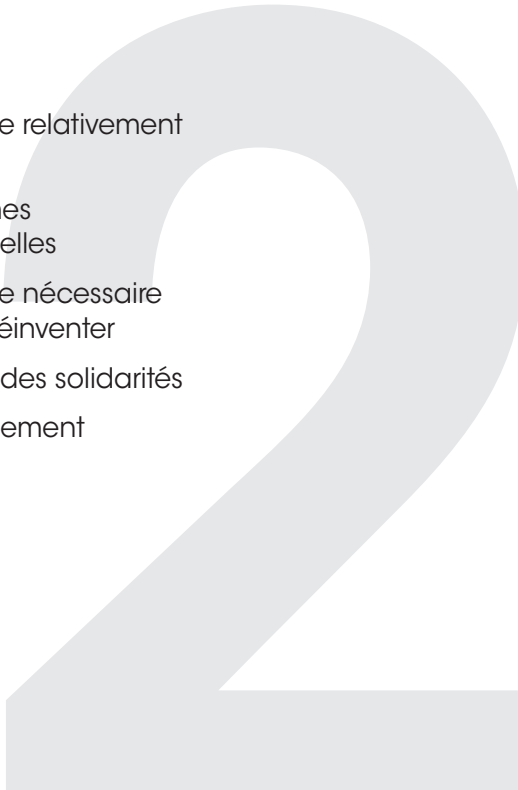
EXTRAITS DE RAPPORTS DU JURY

Le rapport du jury 2014 donne quelques conseils : « La répétition de rédaction d'introductions, de paragraphes, de conclusions, en groupe ou seul, est indispensable. S'entraîner à la confection de plans, à l'identification de problématiques est tout aussi nécessaire. [...] Un effort de lecture est particulièrement recommandé. La réalisation de fiches est indispensable. Là encore, le travail en groupe est conseillé. Il convient de ne pas oublier que les fiches ne remplacent pas la réflexion. »

Quoi qu'il en soit, cette préparation relève plus d'un **marathon** que de la course de vitesse. C'est une épreuve d'endurance qui s'anticipe et s'organise depuis, au moins, le début de l'année de Terminale. Elle est d'autant plus difficile qu'il s'agit de concilier préparation au baccalauréat (avec les échéances afférentes comme les examens blancs) et réussite au concours. Cette préparation demande aux candidats une régularité sans faille et le respect d'un planning de préparation strict (mémorisation, fiches d'actualité et de lecture, plans de dissertation...). À ce titre la mémorisation des connaissances doit se faire le plus tôt possible afin que lesdites connaissances soient intégrées et puissent être restituées au mieux le jour J.

PARTIE 2

Questions contemporaines autour des solidarités

- 19** Introduction
 - 23** Chapitre 1. La solidarité : un principe relativement ancien, progressivement consacré
 - 47** Chapitre 2. Des solidarités multiformes qui se généralisent à toutes les échelles
 - 73** Chapitre 3. La solidarité : un principe nécessaire à l'efficacité inégale et qui doit se réinventer
 - 97** Chapitre 4. Limites, débats et crises des solidarités
 - 124** Références et pistes d'approfondissement
- 

Introduction

« En ce temps-là, des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche. L'un d'eux, nommé Agabus, se leva, et annonça par l'Esprit qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre. Elle arriva, en effet, sous Claude. Les disciples résolurent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères qui habitaient la Judée. »

Livre des Actes des Apôtres, chap. 11, v. 27, 28, 29, traduction Louis Segond.

La solidarité semble avoir toujours existé. La Bible, notamment dans les Actes des Apôtres et les Lettres de Paul, relate au moins deux collectes en faveur des chrétiens de Jérusalem et de Judée : la première en 47, sous l'empereur Claude ; la seconde en 55. C'est en tout cas bien un acte de solidarité qui est rapporté ici pour faire face au manque de nourriture. La solidarité se retrouve ainsi un peu partout, jusque dans les textes plus anciens, y compris dans l'Égypte ancienne où le *maât* – c'est-à-dire, globalement, la justice – est pratiqué. Mais elle est aussi de mise en avant de nos jours, dès lors que des catastrophes se produisent. L'appel à la solidarité internationale vise ainsi à mobiliser divers types de ressources afin d'aider ceux qui en ont, momentanément ou pas, le plus besoin.

Le dictionnaire Larousse énonce que la solidarité est un « rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres ». **C'est ainsi une responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs individus.** La solidarité est donc, à la base, un rapport entre soi et l'autre ou les autres, un lien, une dépendance. Ce rapport peut relever de l'affect. Le Larousse ajoute en effet que la solidarité est aussi le « sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts ». La solidarité implique aussi une reconnaissance de cet autre comme ayant des points communs avec soi.

À l'origine, le terme de « solidarité » faisait plutôt partie du vocabulaire juridique. Issue du droit romain, la notion de solidarité a d'abord désigné une technique du droit de la responsabilité, destinée à régler les hypothèses de pluralité de créanciers (solidarité active) ou de débiteurs (solidarité passive) d'une même obligation. Le dictionnaire Littré affirme ainsi que c'est un « engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour tous ». Le terme « solidaire » apparaît ainsi en français au début du ^{xv}^e siècle, avec le sens juridique de « commun à plusieurs, chacun répondant du tout ». L'étymologie montre que le terme est un dérivé de « solide » et de « solidité », qui vient lui-même du latin juridique *in solidum*, c'est-à-dire « pour le tout ». Ici, en tout cas, la solidarité est une obligation. Aujourd'hui, en droit, la solidarité prévoit la représentation mutuelle dans l'exécution d'une obligation. Elle représente une garantie puisque l'un des membres du groupe peut être tenu du paiement de la totalité de l'obligation pour les autres.

La solidarité est donc à la fois un droit et un devoir. Elle repose sur la sociabilité et favorise l'harmonie. À ce titre, elle est aussi une partie constitutive de la démocratie et du régime républicain puisqu'elle tend à favoriser le vivre-ensemble, le respect et l'écoute de l'autre.

Contrainte juridique ou morale, le terme « solidarité » a vu son emploi peu à peu s'élargir. L'adjectif « solidaire » est aujourd'hui utilisé pour désigner des actions qui se tournent vers l'autre, des projets participatifs, du bénévolat. On parle d'une vente solidaire pour montrer que les bénéfices seront reversés à des causes qui le méritent, de tourisme solidaire pour désigner une pratique respectueuse de ses acteurs et de l'environnement. Au Québec, il existe même un parti politique qui se nomme Québec solidaire, fondé en 2006. En France, Solidaires est aussi le nom d'une union syndicale qui rassemble plusieurs formations comme le SNJ (syndicat national des journalistes) ou Sud.

Le terme est relativement proche d'autres notions avec lesquelles il ne doit pas être confondu. La fraternité représente ainsi un lien entre personnes considérées comme étant de la même famille, ou se reconnaissant comme appartenant à la même organisation, ou qui participent à un même idéal. Mais la fraternité est un lien plus particulier que la solidarité. Elle suppose un sentiment plus que des actes, contrairement à cette dernière.

La solidarité se rapproche également de la notion de justice. Les actions solidaires sont censées favoriser plus de justice et d'équité, lutter contre les inégalités. Pourtant, alors que la justice met l'accent sur l'« égalité » pour tous, la solidarité s'attarde surtout sur la « différence » et la diversité en même temps qu'elle établit un lien de reconnaissance. La justice est a priori plus aveugle, même si la solidarité imposée par l'État peut l'être aussi.

La charité et la bienfaisance sont aussi assez proches de la solidarité. Pourtant, ces termes dénotent une différence, un lien de verticalité entre celui qui donne et celui qui reçoit, contrairement à la solidarité où l'horizontalité paraît plutôt de mise. Il semble en aller de même avec la philanthropie. Les organisations philanthropiques ont assez rapidement adopté une attitude plutôt supérieure, voire condescendantes vis-à-vis des « aidés ». L'altruisme ou la générosité se rapprochent aussi du terme, même s'il s'agit plutôt de sentiments que de devoirs.

Son contraire serait alors l'égoïsme, l'individualisme et le repli sur soi, la volonté de ne dépendre de personne d'autre.

Les solidarités sont donc multiples. Dans *De la division du travail social*, paru en 1893, Émile Durkheim affirmait que dans la société, un lien moral unissait les individus d'un même groupe, et formait ainsi le ciment de la « cohésion sociale ». Pour qu'une société existe, il fallait que ses membres éprouvent de la solidarité les uns envers les autres. Il terminait en affirmant que les changements dans les formes de ces liens expliquaient les évolutions des sociétés humaines.

Entre valeur morale et exigence républicaine, entre principe juridique et sentiment, entre discours construit et idéologie, la solidarité peut finalement se définir comme un ensemble de valeurs, qui renvoient à l'éthique et à l'altruisme, et d'exigences politiques qui les inscrivent concrètement dans la loi et qui permettent, voire obligent, les citoyens

à faire société. C'est une représentation nouvelle du lien social et politique qui doit déboucher sur une transformation en profondeur des modes de gestion du social et des formes d'intervention publique. Elle s'inscrit à l'intérieur d'une communauté, plus ou moins large.

Afin d'étudier la solidarité, on s'interrogera d'abord sur les origines de la solidarité ainsi que sur les évolutions de la notion, notamment sa consécration aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles (chapitre 1). Ensuite, il s'agira d'en analyser les traductions concrètes, sous différentes formes et à différentes échelles (chapitre 2) avant d'étudier la nécessité, l'efficacité et les possibilités de réinvention des solidarités (chapitre 3). Enfin, on abordera les débats, la crise et les limites des différents avatars de la solidarité (chapitre 4).

CHAPITRE 1

La solidarité : un principe relativement ancien, progressivement consacré

« La science livre aux hommes le secret de la grandeur matérielle et morale des sociétés – qui tient en un mot : solidarité. »

Alexandre Millerand, ministre du Commerce, lors de l'Exposition universelle de 1900, qui avait été placée sous le signe de la solidarité.

Débat : la France fait-elle figure d'exception en matière de solidarité ?

C'est en France que l'idée de solidarité aurait été théorisée en premier, à l'époque contemporaine, et qu'elle se serait traduite dans les actes de la façon la plus poussée. En témoigne le système de Sécurité sociale à la française, une véritable « solidarité nationale », instituée en 1945. Pourtant, force est de constater que d'autres pays ont pu développer d'autres modèles, parfois plus performants. De plus, le système français semble en voie de démantèlement, sous les coups de boutoir de l'ultra-libéralisme ambiant depuis les années 1980. Malgré des résistances importantes, mais de moins en moins efficaces et de plus en plus critiquées, la France n'est finalement plus une exception, hormis peut-être sur le plan historique, en matière de solidarité.

Introduction

La France a, quoi qu'il en soit, été pionnière en matière de solidarité, même si elle n'a pas inventé le concept. Celui-ci est en effet ancien, même si les faits et les actes ont souvent précédé le mot. L'idée a été renouvelée à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles, dans un contexte particulier, à la fois économique (révolution industrielle) et politique (avènement de la République). Enfin, l'État s'est emparé de la notion afin de la généraliser, voire de l'imposer à l'ensemble de la société afin qu'elle fasse corps.

1 Aux origines de l'idée de solidarité

A. Des solidarités anciennes liées à l'impératif de survie

1. La solidarité, un moyen de survie à la Préhistoire

« La solidarité est souvent, pour un groupe ou une communauté, la réponse à un danger ou à un risque », écrit Michel Wieviorka dans l'introduction à l'ouvrage *Les Solidarités*, paru en 2017. La solidarité a évidemment commencé à l'échelle locale. **Contrairement à l'image traditionnelle que l'on a pu donner de nos ancêtres de la Préhistoire, il semble que la solidarité ait été pratiquée sous la forme de l'assistance aux plus faibles.** Plusieurs signes le prouvent.

Chez les Néandertaliens, par exemple, les plus fragiles étaient protégés. « On a trouvé des squelettes portant des traces de blessures cicatrisées ou encore de handicaps lourds : ces personnes n'ont pas été éliminées d'office. Elles ont survécu et on a pris soin d'elles », affirme la préhistorienne Marylène Patou-Mathis (*Neandertal, une autre humanité*, 2006). En 2022, sur l'île de Bornéo, des fouilles ont mis au jour les traces de la plus vieille opération d'amputation, il y a 31 000 ans, dans la sépulture d'un jeune chasseur-cueilleur. Cette découverte prouve que soin, solidarité et compassion étaient déjà de mise. L'archéologie du handicap le confirme, comme l'explique l'archéo-anthropologue Valérie Delattre.

Nous savons également que certains hommes préhistoriques pratiquaient la trépanation (opération de la boîte crânienne) pour guérir de maux que nous n'avons pas identifiés. Mais si l'étude anthropologique des crânes trépanés confirme que 70 % des opérés survivaient, indiquant un souci de ce que nous appelons aujourd'hui le *care* (le soin), il a fallu en outre, par la suite, assister, pendant la convalescence, puis accompagner le reste d'une vie sans doute amoindrie, oscillant entre vertiges durables et hémiplégie.

Cela nous montre que la solidarité est ancienne, mais qu'elle se pratique en premier lieu au sein d'un premier cercle, par opposition aux autres.

2. Des solidarités villageoises anciennes : un moyen de s'affirmer

L'étude de la vie des paysans en France au Moyen Âge met aussi en lumière divers types de solidarités très locales, autour d'une communauté plus ou moins restreinte et dont les limites sont changeantes.

L'ouvrage de Monique Bourin et Robert Durant, *Vivre au village au Moyen Âge – Les solidarités paysannes du XI^e au XIII^e siècle*, paru en 1984, en témoigne. À l'époque où naissent les villages et où se mettent en place des structures d'encadrement social (la paroisse et la seigneurie), les hommes se rapprochent de différentes manières. Trois types de solidarités sont mis en exergue :

- les solidarités familiales, notamment dans le cadre de la cellule conjugale qui est la norme en milieu paysan ;

- les solidarités paroissiales, enracinées autour de l'église et du cimetière et qui se caractérisent par des pratiques de dévotion (messes en commun) et des institutions charitables (hôpitaux, léproseries), sous l'autorité du curé ;
- les solidarités villageoises, qui se manifestent contre le seigneur ou avec lui, et qui imposent des usages communs : coutumes et autres éléments juridiques, systèmes de mesure...

Ces pratiques communautaires et de solidarités sont vécues de différentes manières. Elles se font par opposition avec le monde extérieur, par la stigmatisation de la différence, par la méfiance, mais aussi avec le sentiment d'appartenance à une même communauté qui a pour fonction de gommer les différences internes. Cela se fait aussi par des pratiques agraires autour de certains lieux ou aménagements comme le moulin, le four, le pressoir, les terrains communaux et à certains moments importants de l'année, comme les moissons ou les vendanges. Il s'agit alors d'aider toute la communauté à réaliser ces tâches nécessaires à tous. La solidarité peut aussi s'établir par l'organisation en commun de la défense, de la justice ou de l'attitude par rapport au seigneur pour en contrer les éventuels abus. Enfin, des institutions communales sont aussi créées, comme les assemblées de villageois qui se développent aux XII^e et XIII^e siècles et que les auteurs qualifient de « démocratie au village ».

Les auteurs concluent sur le fait qu'aux XIV^e et XV^e siècles, les grandes révoltes paysannes connurent un échec global. Mais ces événements ont témoigné d'une ouverture à des solidarités plus larges sur un plan géographique, social, et même idéologique.

B. Évergétisme, charité et philanthropie : une solidarité intéressée ?

1. L'évergétisme

La solidarité a aussi pu prendre des formes plus ou moins encadrées par l'État pendant l'Antiquité. L'évergétisme (littéralement « faire du bien ») était un devoir moral, mais aussi légal, qui consistait, pour les particuliers les plus riches, à faire profiter leurs concitoyens de leur richesse, de diverses manières. Il consiste ainsi, pour les notables, en l'aménagement de leur ville (construction d'aqueducs, de thermes, de fontaines), en son embellissement (érection de statues), ensuite en des divertissements offerts (construction d'édifices de loisirs et de spectacle, organisation des jeux), des bienfaits (distribution d'argent, de cadeaux ou de terres) et la distribution d'aliments (huile, vin, banquets publics) au peuple.

Dans la Grèce antique, puis dans le monde romain, elle devient même une obligation morale, puis légale. Contrepartie de l'*honoris* (honneur lié à une fonction), elle était un passage obligé pour accéder à certaines fonctions importantes : ainsi, le consul de Rome, l'édile d'une cité latine donnaient des jeux à l'occasion de leur entrée en charge, et il était de bon ton de se montrer généreux en donnant plus que l'habitude. Jules César utilisa largement la fortune acquise en pillant les provinces dont il avait la charge pour s'attirer les faveurs du peuple.

SCIENCES PO

SOLIDARITÉS LE VIVANT

Épreuve de questions contemporaines

CONCOURS COMMUN DES IEP



La méthode pas à pas pour réussir **la dissertation**, illustrée par des extraits de rapports du jury



Tout le cours sur les deux thèmes au programme : « Solidarités » et « Le vivant »



Une approche pluridisciplinaire : géopolitique, philosophie, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, économie et littérature



Les enjeux contemporains décryptés au travers de l'actualité



Les références à connaître : textes, cartes et chiffres

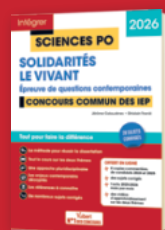
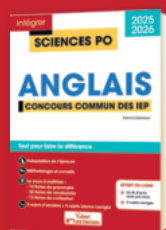
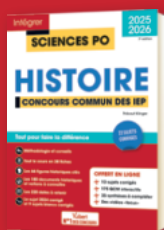
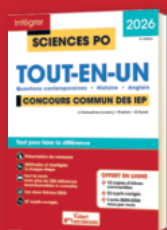


14 sujets corrigés, inclus dans le livre, pour s'entraîner dans les conditions du concours

OFFERT EN LIGNE

- + 4 copies commentées, de candidats 2024 et 2025
- + de sujets corrigés
- + l'actu 2025-2026 mois par mois
- + des vidéos d'approfondissement sur les deux thèmes

Mettez toutes les chances de votre côté



Retrouvez tous nos ouvrages sur : www.vuibert.fr

ISSN : 2265-4941
ISBN : 978-2-311-22114-5



9 782311 221145



22,90 €

Vuibert
N°1 DES CONCOURS